

Procès Verbaux  
Rapports

106/108



Commission de Surveillance du  
Cabinet d'orientation professionnelle

2<sup>e</sup> mandat Salengro 1929/1935

Après observations de M. l'adjoint Willems, l'Administration Municipale prend acte des travaux de la Commission.



4<sup>o</sup> Direction.  
Conseil d'Administration  
Réunion du 24 MARS 1930  
M. PLANQUE

Procès-verbal de la réunion du 19 Février 1930

M.M. les Membres de la Commission de surveillance du Cabinet d'Orientation professionnelle de la Ville de Lille se sont réunis le Mercredi 19 Février 1930 à 15 heures 30, à la Mairie de Lille, sous la présidence de Monsieur l'Adjoint Masson, délégué à l'Enseignement Technique.



Présents : M.M. Biarez, Cocard, Devernay, D<sup>r</sup> Ducamp, Gervois, Guilloton, Lecouffe, Lévêque, Masson, Rousseau Vandenhende, Wiart.  
Melle Fauché.

Monsieur Bertrand, Directeur du Cabinet d'Orientation professionnelle, assistait à la réunion.

Excusés : M.M. Degouy et Leclercq

M. Masson procède à l'installation de la Commission de surveillance du Cabinet d'Orientation Professionnelle dont les membres ont été désignés par arrêté municipal en date du 16 Janvier 1930.

Ensuite il donne la parole à Monsieur Bertrand, Directeur du Cabinet d'O.P. qui lit son rapport sur l'exercice 1929 et le programme d'action pour 1930.

Rapport de M. Bertrand, Directeur du Cabinet d'O.P.

Au cours de l'année 1929, l'Office a reçu la visite de 178 enfants parvenus en fin de scolarité primaire. Le nombre des élèves sortis s'étant élevé pour cette même année à 233, il en ressort que les 2/3 d'entre eux ont reçu les conseils de l'Office.

Basées sur l'examen de la fiche scolaire établie par l'Ecole et de la fiche médicale relatant les observations du Médecin de l'Office d'une part, sur les considérations d'ordre économique d'autre part, les conclusions du Conseiller de vocation ont été les suivantes:

Garçons :	Nombre d'enfants présentés	113
	Décisions conformes aux désirs des enfants	92
	Décisions non conformes	21
Filles :	Nombre d'enfants présentés	65
	Décisions conformes	50
	Décisions non conformes	15
Le nombre global des contre-indications a donc été de 36 portant sur 178 enfants présentés, soit un pourcentage de 20 %.		
Elles se décomposent comme suit:		
	Contre-indications d'ordre scolaire	10 %
	" " médical	6,7 %
	" " économique	3,3 %

.....

Il y a lieu également de distinguer ces conclusions en contre-indications formelles (14 %) et contre-indications relatives (6 %) ces dernières étant susceptibles de se modifier soit avec l'âge soit à la suite d'un acte de volonté exercé par l'enfant.

Dans le premier cas (contre-indication formelle), l'élève a été mis en présence des professions auxquelles le prédisposaient ses aptitudes.

Dans le second cas et devant un désir formel d'embrasser une profession déterminée, il a été conseillé d'une façon pressante aux parents de suivre l'enfant et de s'enquérir près de l'employeur, au bout de quelque temps des résultats de l'apprentissage.

Enfin, à tous des conseils ont été donnés se rapportant à la profession arrêtée et permettant d'atteindre le but dans les meilleures conditions (fréquentation des cours professionnels, modification du caractère, abandon d'une mauvaise habitude contractée etc..)

En terminant cet exposé, je tiens à remercier M. l'Inspecteur primaire qui veut bien se charger de faire parvenir les fiches aux diverses écoles et autoriser les Directeurs et Instituteurs à conduire leurs élèves à l'Office. Je remercie également ces derniers du soin qu'ils apportent à porter sur ces fiches scolaires tous les renseignements susceptibles de nous éclairer.

En raison de leur faible nombre, les enfants se placent généralement sans peine dans leurs quartiers respectifs. Quelques uns seulement ont demandé à être placés. Je leur ai promis une lettre d'introduction près de M. Lévêque, Directeur de l'O.R. du placement.

Jusqu'à ce jour, l'O.P. de Lille a eu une existence tourmentée. Quatre fois, il a dû changer de local et les emplacements dont il disposait ne permettaient d'envisager aucune mesure propre à assurer son développement.

Actuellement ces conditions se trouvent modifiées. Depuis le mois d'octobre, nos services sont installés à la Mairie. Les salles affectées à l'Office sont suffisantes pour l'instant.

Dans l'avenir, la Municipalité nous fournira certainement les moyens d'assurer à notre organisme les développements reconnus nécessaires.

Pour l'instant, les premiers objectifs à poursuivre sont les suivants:

1°.- Il serait désirable que tous les enfants des écoles municipales passent par l'Office. La plupart des élèves qui doivent poursuivre leurs études après l'école primaire s'en abstiennent. Qu'on nous les envoie sans crainte en indiquant l'Ecole à laquelle ils se destinent. Les conseils qu'ils recevront chez nous concorderont avec les avis éclairés de leurs maîtres et il ne sera pas inutile qu'une voix venue du dehors vienne les confirmer. L'expérience montre en effet que, trop souvent, les résolutions prises à cet égard s'évanouissent au cours des vacances.

Bien loin de détourner de l'Ecole, l'Office la conseille, souvent avec succès, à des enfants disposés à n'en pas prendre la route.

On voudrait également souhaiter que les adultes qui, pour une raison quelconque, changent de profession viennent recevoir nos conseils avant de s'engager dans une voie nouvelle.

Les jeunes gens qui ont échoué aux examens ou qui, atteints par la limite d'âge, ont perdu l'espoir d'entrer dans une école spéciale, pourraient en venant nous consulter être renseignés sur les professions et carrières qui leur permettraient, tout en mettant à profit les résultats acquis, de sortir de l'impasse devant laquelle ils se trouvent.

Mais notre préoccupation principale doit consister à éveiller chez l'enfant le goût raisonné d'une profession. Trop souvent les motifs qui ont déterminé le choix sont futiles. Il n'est pas rare que nos jeunes visiteurs déclarent avoir choisi une profession parce qu'elle est exercée avec succès par un voisin. A ce point de vue, on peut préconiser les visites d'usines, mais les explications données dans le bruit de l'atelier se perdent fréquemment pour les jeunes auditeurs et seuls les premiers placés peuvent en tirer profit.

Un poste cinématographique, don du Ministère, va être installé dans une salle du sous-sol de la Mairie et nous permettra d'organiser des causeries filmées.

Ces entretiens auront pour but :

1°- de concourir à l'éducation générale de l'enfant. En un temps relativement court, il sera possible de faire passer deux films documentaires tout en donnant toutes les explications utiles sur la technique des industries présentées.

2°- de contribuer à éduquer l'élève au point de vue orientation professionnelle.

A cet effet, il conviendra d'insister sur les aptitudes physiques et intellectuelles que doit posséder l'apprenti pour exercer la profession avec succès.

Il y aura lieu de mettre en valeur les avantages de la profession, mais aussi d'en faire ressortir les inconvénients et les dangers et d'établir que ces derniers, minimes pour certains sujets sont susceptibles de prendre pour d'autres, une gravité de nature à les détourner de la profession. L'enfant comprendra ainsi combien il importe d'harmoniser la profession choisie avec les moyens dont il dispose.

Enfin, nous nous proposons d'organiser entre les enfants des écoles, des concours dotés de prix. Les sujets proposés pourraient être des textes ou des rédactions simples portant par exemple sur les principaux outils d'une profession : description, mode d'emploi, utilisation.

Telles sont, Messieurs, le programme que nous nous proposons de réaliser sous réserve des observations et suggestions qui pourraient nous être présentées.

Pour en assurer l'exécution, nous ne disposons que d'un très faible budget de 4.700 francs, soit :

Traitement du Médecin de l'Office .....	2.400 f.
Frais de fonctionnement .....	2.300 f.
.....	.....

Il sera nécessaire de pouvoir disposer d'un budget plus substantiel. La somme consacrée aux frais de fonctionnement devrait être portée au moins à 5.000 francs.

Après lecture de ce rapport, M. Masson pense que le budget de l'O.P. est insuffisant.

M. Lecouffe propose des visites des écoles professionnelles par les enfants des écoles primaires, ce qui pourrait les décider pour une profession.

M. Bertrand fait remarquer que ces visites pourraient être considérées comme une sorte de pression en faveur de certaines professions.

M. Cocard doute de l'efficacité des visites aux écoles professionnelles pour des enfants de moins de 12 ans. Il préfère une propagande par affiches et des appels dans la presse.

M. Bertrand souhaiterait voir les enfants de toutes les écoles passer par l'office d'O.P.

M. Masson fait part à la Commission de l'installation future du cinéma qui sera certainement un des meilleurs moyens de propagande et dont il escompte les meilleurs résultats.

M. Wiart demande si, pour donner plus d'ampleur à la Commission, il ne serait pas possible d'y adjoindre des représentants des autres écoles.

M. Masson déclare qu'il est impossible d'admettre des représentants des écoles dites libres qui voudraient par la suite faire triompher leur point de vue.

M. Devernay signale qu'il existe déjà au sein de la Commission des représentants ouvriers et des représentants patrons. En admettant des représentants des écoles libres, on donnerait à la Commission un caractère particulier trop délicat.

M. Gervois pense qu'il serait préférable d'avoir recours à M. l'Inspecteur Primaire.

M. Masson résume le débat en proposant d'adopter le rapport de M. Bertrand dont des extraits seraient adressés à M.M. les Directeurs des Ecoles publiques de Lille.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité de la Commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.20 et les membres de la Commission, sur l'invitation de M. l'Adjoint Masson, visitent les nouveaux locaux de l'O.P.

Le Secrétaire,

H. LALLAU.

Office d'Orientation  
professionnelle



-----  
Causerie filmée d'O.P.

Commission de surveillance de

-----  
l'Office municipal d'Orientation professionnelle



Le Mardi 24 février 1931, à 16 heures, a eu lieu au Cinéma de l'Office d'Orientation professionnelle, dans les sous-sols de l'Hôtel de Ville, la première des causeries filmées d'Orientation professionnelle.

MM. Masson, adjoint au maire, délégué à l'Enseignement technique,  
Carpentier et Dauchy, conseillers municipaux,  
Laforest et Mollard, inspecteur primaire; Gernez directeur de l'Ecole Franklin; Vandenhende, chef de la 4<sup>e</sup> Direction; Nelle Fauché, directrice de l'Ecole V. Labbé; Gallois, directeur de l'Ecole Baggio; Biaroz, membre de la C.A. de l'Office; Lambert, ingénieur des Arts et Métiers,

avaient tenu, par leur présence, à témoigner tout l'intérêt qu'ils portent à cette oeuvre.

S'étaient excusés : MM. Roger Salengro, député-maire de Lille; Chatelet, recteur de l'Académie; Planque, secrétaire général de la Mairie; Cocard et Degouy, membres de la C.A. de l'Office.

Des élèves des écoles publiques Ampère, Buffon et Arago, au nombre d'une centaine, sous la conduite de MM. Delaby, Delval et Durieux, directeurs, furent vivement intéressés par la causerie faite par M. Bertrand, directeur de l'office d'O.P. sur "L'Orientation professionnelle - Ses applications aux industries du Livre".

Un film documentaire sur "la fabrication d'un livre", commenté par M. Bertrand, porta à l'extrême l'attention des jeunes auditeurs. Enfin, pour terminer cette séance qui dura 1/2 heure, un film amusant prêté gracieusement par M. Defives, fut projeté pour la plus grande joie des jeunes gens.

En résumé, cette première séance a démontré tout l'intérêt des causeries filmées pour guider les enfants des écoles du peuple vers les professions auxquelles les disposent leurs goûts, leurs aptitudes physiques, intellectuelles et morales.

Ces causeries d'Orientation professionnelle vont se poursuivre régulièrement et tous les enfants des écoles publiques de la Ville seront successivement appelés à en bénéficier.

Le Secrétaire,

R. LALLAU.



L'ADMINISTRATION MUNICIPALE  
A PRIS CONNAISSANCE SANS OBSERVATION

Conseil d'Administration

Séance du 13 AVR 1931

M. PLANQUE

COMMISSION de SURVEILLANCE

de l'OFFICE MUNICIPAL d'ORIENTATION PROFESSIONNELLE.

Réunion du Mercredi 25 Mars 1931.

M.M. les Membres de la Commission de Surveillance de l'Office Municipal d'Orientation professionnelle se sont réunis, le Mercredi 25 Mars 1931 à 16 heures, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. MASSON, adjoint au Maire, délégué à l'Enseignement Technique.

Présents : M.M. Masson, Biarez, Bertrand, Vandenhende,  
Mlle Fauché.

Excusés : M.M. Cocart, Degouy, Devernay, Dr Ducamp,  
Gervois, Guilloton, Gallois, Dr Leclercq,  
Levêque, Laforet, Mollard, Rousseau,  
Wuart.

-----  
Le procès-verbal de la séance du 19 Février 1931 est lu et adopté sans observations.

-----  
M. MASSON, président, donne immédiatement la parole à M. Bertrand, directeur de l'Office, pour lecture de son rapport moral.

.....



En fin d'année scolaire, les enfants devant entrer immédiatement en atelier et n'ayant pas trouvé de place, ont reçu une lettre de présentation à l'adresse de M. Levêque, Directeur de l'Office Régional du placement : 15 enfants, soit 10 garçons et 5 filles ont été ainsi placés. Les difficultés économiques actuelles accroîtront vraisemblablement cette année le nombre des futurs apprentis qui auront recours à l'obligeante intervention de M. Levêque. Je ne voudrais pas terminer ce compte-rendu sans remercier M. Mollard, Inspecteur de l'Enseignement primaire qui a bien voulu autoriser les Directeurs et Directrices des Ecoles publiques de Lille à conduire les enfants à l'Office d'Orientation; je remercie également ces maîtres ainsi que leurs collaborateurs, du soin qu'ils apportent à la confection des fiches scolaires qui constituent pour nous la plus précieuse des documentations.

Au cours de votre dernière réunion, vous aviez, Messieurs, approuvé le principe des causeries filmées qui devaient avoir pour but :

1°- de concourir à l'éducation générale de l'enfant;

2°- d'éduquer l'élève au point de vue orientation professionnelle.

465 élèves des écoles primaires se sont fait inscrire pour suivre ces causeries, soit 256 garçons et 209 filles.

Les 256 garçons, répartis en 3 séries, ont tous assisté à un entretien qui a porté sur : "L'Orientation professionnelle. Ses applications aux industries du Livre".

Chaque séance a été illustrée par la présentation d'un film documentaire "La fabrication d'un Livre".

Les diverses parties du film étaient d'ailleurs précédées d'explications, de présentations d'outillages et d'appareils de démonstration, destinées à en faciliter la compréhension.

Ces causeries ont obtenu grand succès près des jeunes auditeurs.

J'en dois reconnaissance à M. Mollard qui avait bien voulu donné les autorisations nécessaires et à mon excellent collègue M. GALLOIS qui avait obligeamment mis à ma disposition l'outillage de ses ateliers et l'habileté professionnelle de ses collaborateurs.

Pendant le dernier trimestre de l'année scolaire, les jeunes filles inscrites assisteront à une causerie filmée portant sur "l'Orientation professionnelle appliquée aux industries féminines".

Tels sont, Messieurs, les faits essentiels qui ont manifesté l'activité de l'Office d'Orientation professionnelle pendant l'année 1930 et les premiers mois de l'année 1931. Je les sou mets à votre examen et vous remercie par avance des remarques, avis et suggestions auxquels ils pourraient donner lieu.

---

Le président rend hommage au dévouement de M. BERTRAND qui assure bénévolement la direction de l'Office et le félicite des résultats satisfaisants enregistrés au cours de l'année écoulée.

Sur sa proposition, et pour faire connaître l'Orientation professionnelle et les bienfaits qu'elle peut apporter, la Commission décide l'envoi du rapport de M. BERTRAND à M.M. les Membres de l'Administration Municipale et, après avoir pris l'avis de M. l'Inspecteur primaire, à tous les directeurs et directrices des écoles publiques de Lille.

M. BERTRAND fait ensuite à la Commission les propositions suivantes :

I - Rétribution de M. DEFIVES, opérateur cinématographe.

M. DEFIVES, qui a fourni la cabine du poste cinématographique, a assuré gracieusement l'installation complète et la mise au point du poste. Dans les mêmes conditions, il a tourné les films pendant les séances d'essai ainsi qu'au cours des trois causeries qui ont eu lieu jusqu'à ce jour.

M. BERTRAND demande à la Commission de voter une indemnité annuelle de 500 francs qui apparaît modeste en regard des services rendus ou à rendre par M. DEFIVES.

Avis favorable, cette subvention étant prélevée sur le crédit de l'Office.

II - Fonctionnement du poste cinématographique par lampe à arc.

Le poste cinématographique de l'Office fonctionne actuellement avec éclairage fourni par une lampe à incandescence. Le système ne permet que des causeries filmées pour 65 enfants environ.

Le fonctionnement par lampe à arc permettrait d'abord une meilleure lecture des détails et, ensuite, le nombre des enfants pourrait être porté de 65 à 130 et même 200.

M. BERTRAND demande l'acquisition de ce matériel et donne connaissance du devis établi par M. DEFIVES : dépense totale 3.920 francs.

La Commission donne un avis favorable à cet achat dont une partie de la dépense : 2170 francs serait supportée par l'exercice 1931 et le reliquat soit 1.750 francs, par l'exercice 1932.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 15.

Le Secrétaire,

R. LALLAU.



224

VILLE DE LILLE

OFFICE MUNICIPAL D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 1931

En 1929, sur 288 élèves parvenus en fin de scolarité, 178 s'étaient présentés à l'Office d'Orientation professionnelle, soit une moyenne de 62 %.

En 1930, sur 408 élèves parvenus en fin de scolarité, 246 avaient été reçus à l'Office. Moyenne 60 %.

En 1931, le nombre des élèves sortants s'est élevé à 548 et 353 se sont présentés à l'Office, soit une moyenne de 64 %. Ces 353 élèves se décomposent en 280 qui furent conduits à l'Office par les Directeurs et Directrices de leurs écoles et 73 élèves qui furent présentés par les familles.

Aucune modification n'ayant été introduite dans les formules utilisées par l'Office, je ne reviendrai pas sur notre mode d'opérer.

Je m'en voudrais néanmoins de ne pas saisir cette occasion qui m'est offerte de remercier Mesdames les Directrices, Messieurs les Directeurs ainsi que leurs collaboratrices et collaborateurs pour l'aide précieuse et même primordiale qu'ils apportent à l'Office en lui permettant d'appuyer son jugement sur des fiches scolaires établies avec le plus grand soin.

Les examens ont donné lieu aux résultats suivants :

<u>Garçons.</u> Nombre d'enfants présentés	203
Avis conformes aux désirs des enfants	163
Non conformes	40
<u>Filles.</u> Nombre d'enfants présentés	150
Avis conformes	118
Non conformes	32

Le nombre total de contre indications pour garçons et filles a donc été de 72 pour 353 élèves présentés, soit une proportion de 20 %.

Au point de vue de la nature des contre indications, nous relevons :

Contre indications d'ordre scolaire	38	soit	10	%
" médical	21	"	6	%
" économique	13	"	4	%

Ces contre indications ne furent d'ailleurs pas toutes formelles et on les distingue en :

Contre indications formelles	11	%
" conditionnelles	9	%

En dehors de ces contre indications, nombre de conseils d'ordre médical, hygiénique ou moral ont été donnés.

Comme les années précédentes, les enfants devant entrer en atelier et n'ayant pas trouvé de place ont reçu une lettre de

présentation à l'adresse de M. Lévêque, Directeur de l'Office Régional de Placement. Huit enfants, soit 6 garçons et 2 filles ont été ainsi placés. Pour les autres des places avaient été trouvées par leurs familles dans leur quartier respectif .

Matériel Scientifique.- Grâce à une subvention de 2.000 frs accordée par l'Etat, l'Office a pu acquérir un oscillemètre Boullitte, un dynamomètre ; un spiromètre de Verdin et un acouscope .

Causeries filmées .-

L'an dernier, les élèves garçons appartenant aux classes sortantes des écoles primaires de Lille ont assisté avec intérêt et profit des preuves m'en ont été fournies - à une causerie filmée se rapportant à la fabrication d'un livre. M. Mollard, Inspecteur de l'Enseignement primaire, avait bien voulu autoriser les Directeurs des Ecoles primaires à conduire en cette circonstance ceux de leurs élèves qui s'étaient fait inscrire, et je lui en suis extrêmement reconnaissant .

Cette année, les causeries vont se poursuivre pendant les mois de février et mars. Elles seront suivies par 790 élèves soit 376 garçons et 416 filles .

Le film sur le Livre sera représenté ; il sera accompagné d'un autre film ayant trait à l'ébénisterie et nos élèves pourront voir comment se fabrique un meuble. J'exprime toute ma gratitude à mon aimable collègue M. Gallois et à ses collaborateurs, qui ont bien voulu assister à la vision de ce films et mettre à ma disposition un matériel de démonstration destiné à accroître l'attrait de la séance et à rendre les explications accessibles à tous .

Pour les jeunes filles, deux films permettront de passer en revue les professions du repassage, de la lingerie et de la couture .

Au point de vue de la salle du Cinéma, j'aurais à formuler les desiderata suivants :

- 1°- Pose de porte-manteaux;
- 2°- Peinture des murs de la salle (en teinte sombre)
- 3°- Peinture d'un écran (en blanc mat)
- 4°- Pose de sièges confortables (150 à 200) afin que les enfants puissent supporter sans fatigue une séance de deux heures ?

Le Directeur de l'Office Municipal  
d'Orientation Professionnelle,

V. BERTRAND .



L'ADMINISTRATION MUNICIPALE  
A PRIS CONNAISSANCE SANS OBSERVATION  
Conseil d'Administration  
Réunion du 22 FEV. 1932  
M. PLANQUE

Commission de surveillance de l'Office Municipal  
d'Orientation Professionnelle.



Procès-verbal de la séance du II Février 1932

M.M. les Membres de la Commission de Surveillance de l'Office Municipal d'Orientation professionnelle se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le jeudi II février 1932 à 15 heures, sous la présidence de M. Masson, adjoint au maire.

Etaient présents: M.M. Masson, Biarez, Gallois, Dr Leclercq,  
Mlle Fauché,

M. Bertrand, Directeur de l'Office d' O.P.

Excusés : M.M. Cocard, Degouy, Devernay, Dr Ducamp, Gervois,  
Guillotot, Laforet, Levêque, Mollard, Rousseau,  
Vandenhende, Wiart.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté sans observations.

I - Compte rendu de la visite de M. Larcher, Inspecteur général des offices d'O.P.-

M. Larcher, Inspecteur Général des Offices d'O.P. a visité l'Office municipal de Lille le 24 avril dernier.

Il fut reçu par M. Masson, adjoint au Maire et plusieurs membres de la Commission de Surveillance.

Au cours de sa visite, M. Larcher a examiné la constitution du dossier d'un orienté. La fiche scolaire et la fiche médicale ont particulièrement retenu son attention. Ces documents ont reçu son entière approbation et aucune objection n'a été soulevée à leur égard.

M. Larcher demande toutefois s'il ne serait pas possible de relier à l'office, le service de délivrance des livrets de travail. Appliquée dans divers centres, cette mesure permet de contrôler partiellement tout au moins, si les enfants qui se sont présentés à l'Office ont suivi ou non les conseils qu'ils ont reçu de l'orienteur

Puis, M. Larcher se rendit à la salle de Cinéma et s'intéressa vivement au mode de présentation des séances filmées.

Il se retira heureux d'avoir pu constater la parfaite installation et l'excellent fonctionnement de l'office municipal de Lille.

A la suite du compte-rendu de M. Bertrand, M. Masson montre les difficultés matérielles qui empêchent la réalisation de la mesure tendant à rattacher à l'Office d'O.P. le service des livrets de travail, mais suggère à la Commission l'idée de demander au Commissaire Central de police, l'envoi de rapports mensuels sur les points intéressant l'Office.

Avis favorable à cette proposition.

## II.- Rapport moral de l'année 1931

Après la lecture du rapport moral présenté par M. Bertrand, directeur de l'office, M. Masson rend hommage à son dévouement, ainsi qu'à celui du médecin attaché à l'Office, M. le Docteur Dupré.

Puis il présente à la Commission les propositions de M. Bertrand touchant l'installation de la Salle du Cinéma de l'Office d'O.P. à savoir:

- 1°- Pose de porte-manteaux ou crochets.
- 2°- Peinture des murs de la salle (teinte sombre)
- 3°- Peinture d'un écran en blanc mat
- 4°- Pose de sièges confortables (150 à 200 fauteuils à bascules)

La Commission donne un avis favorable; elle émet le vœu que l'Administration Municipale fasse exécuter rapidement les travaux de peinture et de pose de porte-manteaux, et souhaite que l'achat des fauteuils soit effectué par l'Office en prélevant les fonds nécessaires sur son budget de l'année courante.

## III.- Demande de subvention d'Etat pour 1932 en faveur de l'Office d'O.P.

Avis favorable pour une demande de subvention de 3.000 francs.

## IV.- Office cinématographique Educatif du Nord - Demande d'adhésion.

Avis favorable pour une adhésion de 100 francs au nom de l'Office municipal d'O.P.

---

Avant que la séance soit levée, M. le professeur Leclercq prend la parole. Il informe la Commission de la construction très prochaine d'un Institut Médico-légal comprenant : médecine légale et médecine sociale et offre à l'Office d'Orientation professionnelle l'hospitalité dans les locaux de cet Institut.

M. Masson, au nom de la Commission, remercie M. le professeur Leclercq et se déclare enchanté de cette solution qui permettra à l'Office d'O.P. de bénéficier ainsi de moyens de travail qui lui manquent actuellement.

-----  
La séance est levée à 16 Heures.

Le Secrétaire,

R. LALLAU.

COMMISSION de SURVEILLANCE de l'OFFICE MUNICIPAL  
d'ORIENTATION PROFESSIONNELLE.



Procès-verbal de la Séance du 22 Avril 1932.

M.M. les Membres de la Commission de Surveillance de l'Office Municipal d'Orientation professionnelle se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Vendredi 22 Avril 1932 à 15 heures 15 sous la présidence de M.MASSON, adjoint au Maire, délégué à l'Enseignement technique.

Présents : M.M.Masson, Biarez, Degouy, Devernay, Melle Fauché, M.M.Vandenhende, Wiard.  
M.Bertrand, Directeur de l'Office.

Excusés : M.M.Cocard, Dr Ducamp, Gervois, Guilloton, Laforet, Dr Leclercq, Levêque, Mollard, Rousseau.

Le Procès-verbal de la séance du II Février 1932 est lu et adopté sans observations.

I - Marche de l'Office d'Orientation professionnelle.

La marche progressive de l'Office ressort du tableau suivant:

Nombre d'enfants orientés

Année 1928/1929 .....	178
" 1929/1930 .....	246
" 1930/1931 .....	353
" 1931/1932 .....	600 (actuellement)

Après observations de M.Gallois quant à la manière de procéder pour les séances d'O.P., la Commission prend acte et félicite M.Bertrand des résultats obtenus.

II - Budget pour l'exercice 1933.

Indemnité au Directeur de l'Office .....	?
Traitement du médecin de l'Office .....	3.600
Frais de fonctionnement .....	7.000
.....	.....

L'accroissement de 2.000 francs demandé pour frais de fonctionnement est justifié par l'extension prise par les opérations de l'Office d'Orientation professionnelle.

La Commission donne un avis favorable pour les prévisions budgétaires de 1933 en réservant la question de l'indemnité de direction pour décision de l'Administration municipale.

III - Subvention du ministère - Achat d'outillage

Pour utilisation de la subvention du ministère (subvention demandée : 3.000 frs), M.Bertrand propose l'achat :

.....

1°- un chronomètre électrique de d'Arsonval pour détermination du temps de réaction .....	2.100 f.
2°- un chronoscope .....	200 f.
3°- un stéréo-esthésimètre .....	700 f.
	-----
	3.000 f.

Si la subvention accordée n'est que de 2.000 francs on se bornera à l'achat du chronomètre de d'Arsonval.

Avis favorable.

IV - Indemnité à allouer au Directeur de l'Office.-

M. Bertrand, qui, depuis la création de l'Office en 1922, assure bénévolement la direction de cet organisme, propose de demander à l'Administration Municipale d'allouer au Directeur une indemnité de fonction.

La Commission donne un avis favorable de principe en priant l'Administration Municipale de vouloir bien examiner cette question avec bienveillance.

V - Désignation de la délégation à la quinzaine provinciale d'O.P. organisée à Paris par l'Institut National d'O.P.

Au cours de cette quinzaine sont organisées des conférences et séances de travaux pratiques se rapportant à la Médecine, à la Physiologie et à la Psychologie appliquées à l'O.P. Chaque journée se compose généralement de 3 conférences et une séance de travaux pratiques. Cet enseignement est donné par de hautes personnalités du monde médical et scientifique spécialisés dans les questions d'O.P. et professant à l'Institut National d'O.P.

Aussi est-il de la plus grande utilité qu'il soit suivi par toute personne participant au fonctionnement d'un Office d'O.P.

M. Bertrand pense qu'il serait désirable que M.M. Dupret, Médecin de l'Office, et Lallau, secrétaire de l'Office, puissent en bénéficier. Ceci permettrait à ce dernier de remplacer, en cas d'absence, le Directeur de l'Office.

Etant donné l'intérêt incontestable de ces conférences et le développement considérable pris par l'Office, la Commission estime qu'il est souhaitable qu'une délégation, composée de M.M. Dupret et Lallau, assiste à la quinzaine provinciale de l'Institut National d'O.P. et pense que M. Bertrand qui a déjà suivi une quinzaine en 1930, pourrait suivre celle de 1933.

La Commission charge les délégués de faire remarquer à l'Institut National que la période de fin septembre n'est pas heureusement choisie.

La séance est levée à 16 H. 15.

Le Secrétaire,

R. LALLAU.

OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DE la Ville  
de LILLE

Rapport Moral de l'Année  
1932



Au cours de l'année 1932, l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle de Lille a suivi dans ses opérations une marche progressive satisfaisante.-

Alors que l'Office avait reçu :

178	élèves	en	1929
246	"		1930
353	"		1931



il a orienté pendant l'année dernière : 633 enfants soit :  
352 garçons et 281 filles.-

Il faut toutefois reconnaître que les effectifs de sortie des écoles primaires étaient plus élevés que les années précédentes (1010 contre 548 en 1931) et la proportionnalité des enfants qui se sont rendus à l'Office reste sensiblement la même et égale à 62%, on la souhaiterait plus élevée.-

Parmi les 633 enfants qui ont reçu en 1933 les conseils de l'Office, 487 y ont été conduits par les Directeurs et Directrices de leurs écoles respectives, soit 48% des effectifs scolaires et 146 élèves ont été présentés par les parents.-

Ainsi que les années précédentes les fiches scolaires ont été établies avec un soin averti et une sollicitude éclairée par Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs des Ecoles de la Ville de Lille; je les prie ainsi que leurs collaboratrices et collaborateurs de bien vouloir trouver ici l'assurance de toute notre gratitude.-

Je dois également des remerciements particuliers à MM. Gervois Inspecteur divisionnaire du Travail et Levêque, Directeur de l'Office Régional de Placement qui nous ont fourni de précieuses indications sur l'état du marché du travail et aidé au placement des enfants pour lesquels les familles n'avaient pu trouver d'emploi, 25 enfants dont 15 garçons et 10 fillettes ont ainsi bénéficié de la bienveillante intervention de M. Levêque et de ses services.-

Parmi les 663 enfants présentés aux fins d'orientation :

440 s'étaient inspiré de leur goût personnel.-

89 avaient choisi le métier de leurs parents.-

104 avaient obéi aux suggestions de la famille.-

...

...

Les examens ont fourni les résultats suivants :

<u>Garçons</u> - Nombre d'élèves présentés :	352
Avis conformes aux désirs des enfants :	280
Non conformes :	72
<u>Filles</u> - Nombre d'élèves présentées :	281
Avis conformes :	227
Non conformes :	54

Le nombre total de contre-indications pour garçons et filles a donc été de 126 pour 633 enfants soit conduisant à une proportion de 19.9%.-

Par nature, les contre-indications se classent en :

Contre-indications, d'ordre scolaire :

    Garçons 32 - Filles 25 - total : 57

Contre-indications, d'ordre médical :

    Garçons 26 - Filles 21 - total : 47

Contre-indications, d'ordre économique :

    Garçons 14 - Filles 8 - total : 22

Enfin, 150 enfants ont été engagés à poursuivre leurs études, dans les établissements d'enseignement général ou technique.-

CAUSERIES FILMÉES.- En 1932, 13 causeries filmées ont été données dans la Salle du Sous-Sol de la Mairie nous servant de Salle de Cinéma. Comme l'année précédente M. Mollard, inspecteur de l'Enseignement primaire avait bien voulu autoriser les Directrices et Directeurs des Ecoles primaires à conduire les élèves qui avaient manifesté le désir d'y assister. Ces séances qui ont réuni 790 élèves, soit 374 garçons et 416 filles ont été suivies avec intérêt et profit par ces jeunes auditeurs.-

Les fillettes eurent l'occasion de voir se dérouler deux films se rapportant aux industries féminines du repassage, de la lingerie et de la couture.-

Pour les garçons, les deux films avaient trait à l'ébénisterie et à la menuiserie.-

Toutes ces productions furent accompagnées de démonstrations techniques et d'application à l'O.P. qui intéressèrent vivement les enfants.-

...

M. Gallois, Directeur de l'Ecole Baggio, avait bien voulu mettre à ma disposition tout un matériel : Outillage, Objets en cours de fabrication et objets fabriqués dont la présentation complète heureusement les films; je lui en exprime tous mes remerciements.-

MATERIEL SCIENTIFIQUE.- Le laboratoire de l'Office peut figurer actuellement au nombre des bien outillés.-

Nous disposons dès ce jour du matériel suivant :

1 Toise,

1 Bascule,

1 Spiromètre pour détermination de l'amplitude de la cage thoracique,

1 Dynamomètre de pression,

1 Kinésimètre Michotte pour appréciation de la mémoire et de la sensibilité motrices,

1 Pendule auditif (discrimination de 2 sons rapprochés),

1 Acouscope de Keßler permettant de classer les sensations auditives en bonnes, moyennes et mauvaises.-

1 Stéréoscope à 4 fils pour la mesure de la sensibilité au relief.-

Tableaux de Chauvel, Boîte d'écheveaux de Holmgreen, Tableaux mosaïques du docteur Schaaff pour dépistage des Daltoniens.-

1 Oscillomètre Boulitte (mesure de la tension artérielle)

1 Chronomètre électrique de Darnsonval assurant une mesure précise du temps de réaction.-

BIBLIOTHEQUE.- La bibliothèque compte actuellement plus de 50 volumes de pédagogie, psychologie et physiologie appliquées à l'orientation et monographies de professions.-

QUINZAINE PROVINCIALE D'ORIENTATION - Ainsi qu'il en avait été décidé MM. Dupret, médecin de l'Office et Lalleu, Secrétaire ont suivi en 1932 la quinzaine organisée chaque année à Paris par l'Institut National d'O. Des cours et séances de travaux pratiques institués en vue de cette quinzaine, ils ont tiré un très heureux parti dont l'office a pu bénéficier.-

VISITE DE Mr. L'INSPECTEUR D'ACADEMIE.- Accompagné de Monsieur Dauchy, Inspecteur général de l'Enseignement technique, Monsieur l'Inspecteur d'Académie qui porte un vif intérêt à l'Orientation Professionnelle a visité l'Office au mois de Juin dernier.-

Après avoir pris connaissance des statistiques de l'année, M. Launay a examiné plusieurs fiches scolaires et médicales ainsi que les conclusions formulées par l'Office. Puis il passa en revue

...

notre matériel et s'intéressa vivement aux moyens d'investigation mis à la disposition de l'Office dont il se déclara heureux de constater l'excellent fonctionnement.-

Au cours de sa visite, Monsieur l'Inspecteur d'Académie fit une judicieuse remarque. Jusqu'alors, les avis conseils contre-indications avaient été présentés verbalement aux maîtres accompagnant les enfants. Ne serait-il pas plus intéressant que chaque Ecole reçoive des conclusions écrites susceptibles d'être communiquées aux parents.-

Cette observation justifiée reçut une application immédiate. Le double des notes rédigées à ces fins a été remis à Monsieur l'Inspecteur d'Académie qui, après en avoir pris connaissance a bien voulu m'adresser la lettre suivante dont je me plais à vous donner lecture :

à Monsieur Bertrand, Directeur de l'Office Municipal  
d'Orientation Professionnelle de Lille,

Monsieur,

Je vous remercie d'avoir bien voulu m'adresser vos notes aux Directrices et aux Directeurs d'Ecoles sur les élèves que vous avez eu à examiner pour les guider dans leur orientation professionnelle. Je les ai lues avec beaucoup d'intérêt et ne doute pas que ces remarques fort judicieuses, ne soient d'une très réelle utilité pour nos élèves.-

Laissez-moi vous remercier bien sincèrement pour les Services que vous rendez à nos enfants, et croyez, Monsieur, à mes très dévoués sentiments.-

L'Inspecteur d'Académie :

Signé : F. Lamay.

Nous avons trouvé dans cette lettre une haute marque d'encouragement que nous avons été heureux de recevoir et nous sommes convaincus que les Membres de la Commission de Surveillance de l'Office partageront notre sentiment.-

Le Directeur de l'Office d'Orientation  
Professionnelle,

Signé : V. Bertrand.

COMMISSION de SURVEILLANCE de l'OFFICE MUNICIPAL  
d'ORIENTATION PROFESSIONNELLE



Réunion du 10 Février 1933



M.M.les Membres de la Commission de Surveillance de l'Office Municipal d'Orientation professionnelle se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Vendredi 10 Février 1933 à 15 heures, sous la présidence de Monsieur MASSON, adjoint au maire de Lille, délégué à l'Enseignement technique.

Etaient présents : M.M. Masson, Biarez, Cocard, Degouy, Gallois, Levêque, Mollard, Rousseau, Vandenhende, Wiart, Melle Fauché, M.Bertrand, Directeur de l'Office.

Excusés : M.M. Devernay, Dr Ducamp, Cervoix, Guilloton, Laforet, Leclercq.

Le procès-verbal de la séance du 22 Avril 1932 est lu et adopté sans observations.

I - Rapport moral de l'année 1932.

Le rapport présenté par M.Bertrand, Directeur de l'Office (dont la copie est jointe au présent procès-verbal), est approuvé par la Commission.

M.Masson adresse à M.Bertrand ses félicitations et celles de l'assemblée pour son dévouement à la cause de l'Orientation professionnelle et les magnifiques résultats obtenus.

II - Programme d'action pour 1933.

M.Bertrand propose de demander à l'Etat, comme l'année dernière, une subvention de 3.000 frs.

Avis favorable.

III.- Achat de matériel.

Le service demande l'achat du matériel suivant dans la limite de ses disponibilités budgétaires, la liste devant en être réduite suivant l'importance de la subvention éventuellement accordée par l'Etat :

un chronoscope,  
un stéréo-esthésimètre,  
une boîte de poids spéciaux d'O.P.,  
une armoire médicale.

Avis favorable.

.....

IV.- Quinzaine provinciale organisée par l'Institut National d'Orientation professionnelle.

Au cours de cette quinzaine sont organisées des conférences et séances de travaux pratiques se rapportant à la Médecine, à la Physiologie et à la Psychologie appliquées à l'O.P.. Cet enseignement est donné par de hautes personnalités du monde médical et scientifique spécialisées dans les questions d'O.P. et professant à l'Institut National d'O.P..

La Commission, estimant qu'il est très intéressant pour l'Office de se tenir en contact permanent avec l'Institut National d'O.P., donne un avis favorable à la désignation d'un délégué chargé de suivre les travaux de la prochaine quinzaine provinciale.

---

La séance est levée à 15 heures 50.

Le Secrétaire,

R.LALLAU.



VILLE DE LILLE  
=====

OFFICE MUNICIPAL D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE  
=====

RAPPORT MORAL (Année 1933)

Les effectifs des élèves des Ecoles publiques de la Ville de Lille, parvenus en 1933 au terme de la scolarité normale, ont encore été en nou progression sur ceux de l'année précédente (1.290 élèves contre 1.010 en 1932. D'autre part, le pourcentage des enfants présentés à l'Office s'est légèrement amélioré, passant de 62 à 63 %

Pour ces deux raisons, nousregistrons, cette année, un accroissement assez sensible du nombre des enfants orientés, nombre qui s'est élevé à 797 contre 633 en 1932.

Ces 797 élèves se répartissent en 400 garçons et 397 fillettes. 636 d'entre eux avaient été conduits à l'Office par les soins de leurs Directrices et Directeurs. 161 ont été présentés directement par les parents.

En faisant élection de la profession préférée et demandée en premier lieu, les enfants avaient été sollicités par des mobiles différents :

503 (255 garçons et 248 filles) se sont arrêtés à un choix répondant à leur goût personnel.

147 (78 garçons et 69 filles) ont choisi la profession des parents.

147 (67 garçons et 80 filles) ont obéi à des suggestions émanant de parents ou d'amis.

Les examens d'orientation ont conduit aux résultats suivants :

<u>GARCONS</u> - Nombre d'enfants présentés :	400
Avis conformes aux désirs des enfants	321
Non conformes :	79
<u>FILLES</u> - Nombre d'enfants présentés :	397
Avis conformes :	310
Non conformes :	87

Pour garçons et filles, le total des contre-indications relevées a donc été de :

$$79 + 87 = 166$$

Elles portaient d'ailleurs sur un ensemble de 797 élèves et ont de ce fait atteint une proportion de 20 %.

Par nature, elles se classent comme suit :

Contre-indications d'ordre scolaire :  
Garçons 27 - Filles 23. Total : 50

Contre-indications d'ordre médical :  
Garçons 27 - Filles 44. Total 71

Contre-indications d'ordre économique :  
Garçons 25 - Filles 20. Total 45

Enfin, après avoir été l'objet d'un examen d'orientation en vue de leur profession future, 220 élèves ont été, soit engagés à poursuivre leurs études, soit encouragés à persévérer dans une semblable résolution déjà prise antérieurement.

Il convient de préciser que les contre-indications citées plus haut n'étaient pas toutes formelles. Un assez grand nombre d'entre elles n'entraînaient pas comme conclusion le rejet de la profession demandée. Elles conduisaient toutefois à formuler des réserves, à appeler sur certains points l'attention des familles et des enfants, à donner des avertissements et des conseils. En tout état de cause, que les contre-indications aient été formelles ou relatives, elles ont fait l'objet de notes écrites et portées à la connaissance des parents.

CAUSERIES FILMÉES. Le succès des causeries filmées d'orientation professionnelle s'affirme de plus en plus et ces entretiens constituent une excellente initiation à l'orientation des enfants. En 1932 13 causeries avaient été organisées et avaient réuni 790 élèves.

En 1933, 17 causeries ont réuni 1.039 jeunes auditeurs.

Pour l'année en cours, le nombre des élèves annoncés par les écoles dépasse 1.400.

PLACEMENT DES ORIENTÉS - En raison de la raréfaction de la demande de main d'œuvre d'une part et de l'accroissement des effectifs scolaires d'autre part, le placement des enfants a rencontré en 1933 des difficultés inconnues jusqu'alors. Une enquête a été ouverte afin de déterminer ce qu'étaient devenus les enfants présentés à l'Office d'orientation par les écoles.

Des renseignements recueillis, il ressort que :

1°- En dépit de la situation économique actuelle, les conseils donnés à l'Office ont été suivis dans la presque totalité des cas. En raison des difficultés rencontrées pour le placement, certaines décisions ont été modifiées, mais les nouvelles résolutions prises restaient en accord avec les observations d'orientation.

2°- 54 enfants ne sont pas encore placés, savoir :

<u>Filles</u> : 22	Cartonnages	: I
	Textiles	: I
	Vêtement	: 9
	Employées	: II

<u>Garçons 32</u>	Alimentation	I
	Livre	7
	Textiles	I
	Vêtement	.I
	Cuirs et peaux	I
	Ind. du Bois	3
	Ind. des métaux	II
	Bâtiment	I4
	Transports	I
	Employés	5

Malgré les difficultés de l'heure, M. LEVEQUE, Directeur de l'Office de placement, qui a placé 44 élèves au cours de l'année s'efforcera de remédier dans la mesure du possible à cette situation.

Quinzaine Provinciale. - M. Lallau, secrétaire l'Office, a participé cette année à la quinzaine provinciale organisée par l'Institut National d'O.P. Il en a tiré un profit personnel dont il a fait bénéficier l'Office.

MATERIEL UTILISE PAR L'OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DE LILLE

- 1- Kinésimètre à fil Michotte. Prix approximatif : I.I00 frs belges
- 2- Stéréoscope à fils. Prix approximatif : 950 frs belges
- 3- Pendule auditif. Prix approximatif I.I50 frs belges
- 4- Oscillomètre universel de Boullitte. Prix 580 frs
- 5- Spiromètre de Verdin. Prix 750 frs
- 6- Dynanomètre Cheron et Verdin. Prix 680 frs
- 7- Acouscope de Keller. Prix 3I3 frs
- 8- Chronomètre électrique du Professeur d'Arsonval. Prix 2II3 frs
- 9- Stéréo-esthésimètre tactile statique. Prix 800 frs
- 10- Stéréo-esthésimètre tactile dynamique. Prix 650 frs
- 11- Esthésiomètre Manouvriez. Prix 290 frs
- 12- Chronoscope. Prix I90 frs
- 13- Echeveaux de laine de Holmgreen
- 14- Tableaux et Cartes pour la détermination des Daltoniens de Blum et Schaff. Prix 40 frs 50
- 15- Tableaux métriques de Fromaget et Monoyer-16- Bascule et Toise.

Si l'oeuvre d'orientation professionnelle à Lille n'a pas encore atteint le but qu'elle poursuit, vous estimerez, sans doute, qu'elle est en bonne voie.

Nous en devons reconnaissance à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, qui, en toutes circonstances, a témoigné du vif intérêt qu'il lui témoignait, à MM. les Inspecteurs de l'Enseignement Primaire, aux Maîtres et Maîtresses des écoles primaires, élémentaires de Lille qui, de la meilleure grâce, se font nos précieux collaborateurs; à l'Ecole en procédant à l'élaboration des fiches scolaires; à l'Office en s'associant bien souvent à nos recherches et à nos déterminations; à M. Gervois, Inspecteur divisionnaire du Travail à qui nous sommes redevables, chaque année, d'une communication sur l'Etat du marché du Travail; à M. Lévêque, à qui nous sommes particulièrement obligés des efforts qu'il veut bien faire en faveur de nos orientés.

Le Directeur de l'Office Municipal  
d'Orientation Professionnelle,

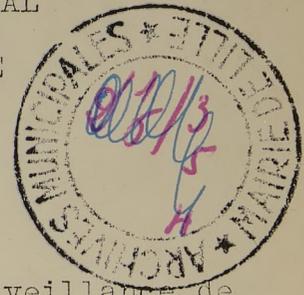
V. BERTRAND.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE L'OFFICE MUNICIPAL

D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE



Réunion du 16 Février 1934



Messieurs les Membres de la Commission de surveillance de l'Office municipal d'Habitation professionnelle se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Vendredi 16 Février 1934 à 15 Heures sous la présidence de Monsieur Masson adjoint au Maire de Lille, délégué à l'Enseignement technique.

Etaient présents: M.M. Masson, Biarez, Degouy, Devernay, Dr Ducamp, Gallois, Vandenhende, Vincent (représentant M. Gervois)  
Melle Fauché  
M. Bertrand, Directeur de l'Office.  
excusés : M.M. Cocard, Guilloton, Laforet, Dr Leclercq, Levêque, Mollard, Rousseau, Wiard.

Le procès verbal de la réunion du 22 Avril 1933 est lu et adopté après observation de M. Devernay demandant à connaître la profession embrassée par les 25 enfants placés par les soins de l'Office régional de placement et si ce placement a donné lieu à l'établissement de contrats d'apprentissage.

I.- Rapport moral de l'année 1933.

Le rapport présenté par M. Bertrand, Directeur de l'Office, est approuvé par la Commission après observation de M. Devernay sur les mêmes points soulignés par lui lors de la lecture du procès verbal du 22 Avril 1933.

II.- Programme de l'action de l'Office pour 1934.

M. Bertrand demande à la Commission de vouloir bien examiner les moyens de développer l'action de l'Office d'Orientation professionnelle Il lui soumet différentes propositions :

a) récompenses aux élèves. Des prix, livres ou livrets de 10 F. de la Caisse d'Epargne seraient attribués à la suite d'un concours aux élèves de l'Ecole primaire élémentaire ayant fourni les meilleures copies sur un sujet d'Orientation professionnelle.

Après un long échange de vues auquel prennent part M.M. Devernay Vincent, Bertrand, touchant les modalités de ce concours et l'âge des enfants admis à y participer, la Commission sur la proposition de M. Masson, estimant qu'elle a besoin d'informations complémentaires, renvoie la question à une prochaine séance en priant M. Bertrand de lui présenter un rapport détaillé.

- b) tracts. Des tracts rédigés très simplement seraient distribués aux enfants dans les écoles et lors des causeries filmées d'O.P.
- c) Journal de l'Office. Un journal ou Bulletin de l'Office servi à tous les enfants appartenant aux classes sortantes des écoles primaires élémentaires de Lille, serait un excellent instrument de propagande.
- d) Permanence. Il serait souhaitable que M.Lallau, secrétaire de l'Office, puisse y assurer une permanence de 2 heures par jour, par exemple.

M.Vandenhende ayant signalé que l'Administration Municipale s'est déjà préoccupée de l'action future de l'Office puisqu'elle a demandé au secrétaire un rapport détaillé, suite d'impressions, sur les stages qu'il a effectués à Paris, lors des quinzaines provinciales organisées par l'Institut National d'Orientation Professionnelle, la Commission sur la proposition de M.Masson, prie l'Administration Municipale de vouloir bien examiner avec la plus grande bienveillance les différentes questions reprises dans le rapport précité et dont la solution aura une grande importance pour la vitalité de l'Office municipal d'Orientation professionnelle de Lille.

### III.- Demande de subvention d'Etat en faveur de l'Office.

En 1933, une subvention de 3.000 F. a été demandée et l'Etat a accordé 1.500 Francs.

M.Bertrand, Directeur de l'Office propose de demander 1.500 F. pour l'exercice 1934.

Après observations de M.M.Devernay et Gallois et sur la proposition de M.Masson, la Commission décide de demander une subvention de l'Etat de 3.000 Francs.

La séance est levée à 16 H.10.

Le Secrétaire

R.LALLAU,

Vu d'accord  
approuvé

Louis MASSON  
Adjoint,

Commission de surveillance  
de l'Office municipal d'Orientation  
Professionnelle

Observations sur le P.V. de  
la réunion du 8 Février 1935.



R A P P O R T

Intervention de  
M. le Conseiller Dauchy

Dans sa réunion du 25 Mars 1935, l'Administration municipale examinant le procès-verbal de la réunion du 8 Février 1935 de la Commission de Surveillance de l'Office municipal d'Orientation Professionnelle, a, sur proposition de M. le Maire, 1° pris acte des travaux de la Commission, 2° donné mandat à M. le Secrétaire Général de la Mairie de faire préciser les raisons de l'intervention de M. Dauchy et d'y donner suite si elle le vise personnellement.

L'intervention de M. le Conseiller Dauchy, Inspecteur Général de l'Enseignement Technique, tendait à attirer l'attention de l'Administration municipale sur l'opportunité de la présence au sein de la Commission de Surveillance de l'Office d'Orientation Professionnelle d'un Inspecteur départemental de l'Enseignement Technique. Elle se justifie d'ailleurs par les textes officiels

C'est une délibération de l'Administration Municipale en date du 20 Avril 1922 qui porte création et réglementation de l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle et fixe la composition de sa commission de surveillance comme suit :

Le Maire ou l'Adjoint délégué à l'enseignement technique,  
président,

Le Président de la Chambre de Commerce ou son représentant

Un médecin, professeur à la Faculté de Médecine.

Un représentant de l'Institut des Mutilés,

Deux représentants des syndicats patronaux

Deux représentants des syndicats ouvriers

Un représentant de la Bourse du Travail,

Les chefs des 4ème et 5ème Directions

Le Directeur de l'Ecole Baggio

La Directrice de l'Ecole Valentine Labbé

Un inspecteur du travail.

Un représentant du Bureau de placement

L'Inspecteur primaire.

Le décret ministériel du 26 Septembre 1922 a organisé l'O-  
rientation Professionnelle en France, et entre autres, l'article  
7 dit : " Tous les Offices publics d'orientation professionnelle

et les Offices privés subventionnés par l'Etat sont soumis à l'Inspection de l'Enseignement Technique prévue à l'article 7 de la Loi du 25 Juillet 1919".

Dans une circulaire ministérielle en date du 17 Décembre 1925 définissant le rôle de l'inspection régionale et départementale de l'Enseignement technique, on y puise les commentaires suivants relatifs à l'Orientation professionnelle:

"Orientation professionnelle - L'article 7 du décret du 26 Septembre 1922 relatif à l'organisation de l'orientation professionnelle, stipule que tous les offices publics d'orientation professionnelle et les offices privés subventionnés par l'Etat sont soumis à l'inspection de l'Enseignement technique.

L'inspecteur départemental de l'Enseignement technique reste en contact permanent avec les organismes d'orientation professionnelle, fait partie des commissions locales chargées de donner des directives aux orienteurs, sert d'intermédiaire entre les exploitations industrielles et commerciales et les offices d'orientation professionnelle, principalement en ce qui concerne les renseignements d'ordre technique qui sont indispensables pour bien s'orienter; s'assure, lors de ses inspections des cours professionnels, que les apprentis ont été rationnellement dirigés et signale aux services compétents ceux qui, pour une raison ou une autre, ont besoin d'être réorientés".

Dans ces conditions, il semble que l'inspecteur départemental de l'Enseignement technique doive avoir sa place au sein de la Commission de Surveillance de l'Office municipal d'Orientation Professionnelle.

Si la suggestion de M. le Conseiller DAUCHY est retenue par l'Administration municipale, c'est Monsieur DRUESNES Inspecteur départemental de l'Enseignement Technique, 14 rue Charles Quint à Lille, qui ferait ainsi partie de ladite commission.



COMMISSION DE SURVEILLANCE  
de l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle  
Réunion du 8 Février 1935

Messieurs les Membres de la Commission de Surveillance de l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Vendredi 8 Février 1935 à 15 heures 15, sous la présidence de Monsieur Devernay, adjoint au Maire de Lille, remplaçant M. Masson, adjoint, empêché.

Etaient présents : M.M. Devernay, Biarez, Camus, Cocard, Hurez, Vincent (représentant M. Gervois), Wiart, Bertrand, directeur de l'Office

Excusés : M.M. Degouy, Dr Ducamp, Melle Fauché, M.M. Guilloton, Laforet, Dr Leclercq, Levêque, Masson, Vandenhende.

-----  
Monsieur Devernay ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres de la Commission :

M.M. Fernand Hurez, secrétaire du Syndicat des ouvriers en confection, désigné comme représentant des syndicats ouvriers, en remplacement de M. Rousseaux, décédé,  
Camus, Directeur de l'Ecole Baggio, en remplacement de M. Gallois, pourvu d'une autre affectation

Le procès-verbal de la réunion du 16 Février 1934 est lu et adopté sans observations.

-----  
I - Rapport moral de l'année 1934.-

M. Bertrand, Directeur de l'Office, donne lecture du rapport moral de l'année 1934 qui est approuvé par la Commission.

Au sujet des causeries filmées d'Orientation Professionnelle, M. Bertrand fait remarquer que M. Defives, opérateur, touche une indemnité annuelle de 500 francs. Cette somme était peut-être suffisante lorsque 700 enfants suivaient ces causeries, mais le nombre des enfants se trouve actuellement presque doublé (1265), ce qui amène le dédoublement des séances.

Il demande à la Commission le vote du principe d'une augmentation de l'indemnité allouée à l'opérateur dans le cas où ce dernier

montrerait une certaine réticence à effectuer le travail en considération de la marche ascendante des causeries filmées.

Sur proposition de M. Devernay, la Commission déclare laisser le soin à son président de prendre toutes décisions utiles au moment opportun.

II - Demande de subvention de l'Etat.

Pour l'année 1934, l'Etat a alloué à l'Office d'Orientation Professionnelle de Lille une subvention de 1.350 francs. Il avait été demandé 3.000 francs.

Pour l'exercice 1935, la Commission décide de demander à l'Etat une subvention de 2.000 francs qui serait utilisée à perfectionner et à compléter le matériel servant aux séances cinématographiques (achat d'un appareil à projections fixes et de vues fixes).

III - Quinzaine provinciale organisée par l'Institut National d'Orientation Professionnelle - Désignation d'un délégué.

Chaque année, l'Institut National d'Orientation Professionnelle dont le siège est à Paris, 41 rue Gay Lussac, et qui a pour objet la formation théorique et pratique des conseillers d'Orientation Professionnelle, organise une quinzaine à l'intention des provinciaux se trouvant dans l'impossibilité de suivre les cours normaux de l'établissement dont la durée est de 1 année.

Pour un séjour de 15 jours à Paris, ces auditeurs temporaires reçoivent une bourse allouée par la Direction Générale de l'Enseignement Technique et dont le montant qui n'est pas fixé par avance, semble évoluer, pour Lille, dans les environs de 8 à 900 francs.

De son côté, la Ville de Lille complète par un subside de quelques centaines de francs, l'allocation ministérielle.

Soulignant l'intérêt incontestable de ces quinzaines, la Commission donne un avis favorable à l'envoi d'un délégué. Sur la proposition de M. Devernay, elle désigne M. Bertrand, Directeur de l'Office, et comme suppléant, M. Lallau, secrétaire.

La séance est levée à 16 heures.

Le Président,  
Th. DEVERNAY.

Le Secrétaire,  
R. LALLAU.



VILLE DE LILLE

OFFICE MUNICIPAL D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE  
=====

Rapport Moral (Année 1934)

Au cours de l'année 1934, l'Office Municipal d'Orientation professionnelle de Lille a procédé à l'examen de 953 enfants. Ce chiffre se trouve en nouvelle et notable progression sur celui de l'an dernier qui avait été de 797.

Si l'on note d'autre part que les effectifs sortants pour l'une et l'autre année étaient numériquement comparables (1.253 en 1934 contre 1.293 en 1933) on en déduit que le pourcentage des enfants présentés à l'Office s'est sensiblement relevé. Il a en effet atteint 76 % contre 63% en 1933.

Les 953 élèves qui ont reçu les Conseils de l'Office se répartissent en 423 garçons (contre 400 en 1933) et 530 fillettes (contre 397 en 1933).

Enfin, parmi les élèves qui ont fréquenté l'Office, 863 y ont été conduits par leurs Directeurs ou Directrices et 90 ont été présentés directement par les parents.

En faisant choix d'une profession, les enfants ont été poussés par différents mobiles:

590 ont déclaré s'inspirer de leur goût personnel (Proportion: 62%).

136 ont voulu exercer le métier de leurs parents (Proportion 14%)  
227 ont obéi aux suggestions de leurs parents, d'amis de leur famille ou de camarades de classe. (Proportion: 24 %).

Résultats des examens d'orientation.

Les examens d'orientation ont conduit aux résultats suivants:

GARÇONS: Nombre d'enfants présentés: 423  
Avis conformes aux désirs des enfants 312  
Non conformes 111

FILLES  
Nombre d'enfants présentés 530  
Avis conformes 438  
Non conformes 92

Le nombre total des contre-indications relevées pour garçons et filles a donc été de

$$111 + 92 = 203$$

Ces conclusions portant sur un ensemble de 953 enfants, leur proportion est de 21,2 %.

Elles se différencient d'ailleurs en:

Contre-indications d'ordre scolaire:  
Garçons 58 - Filles 42. Total: 100 (10,5 %)  
Contre-indications d'ordre médical:  
Garçons 30 - Filles 36. Total: 66 (6,8 %)  
Contre-indications d'ordre économique:  
Garçons 23 - Filles 14. Total: 37 (3,9 %)

Les contre-indications formelles se rapportant à des cas où, sans aucun doute, la profession envisagée par l'élève ne pouvait pas être retenue entraînent dans une proportion de II %.

Il restait donc 10,2 % de conclusions comportant des contre-indications relatives n'imposant pas le rejet du désir exprimé par l'élève, mais conduisant à des réserves, à des avertissements et à des conseils.

Comme les années précédentes, chaque école a reçu un rapport dans lequel se trouvaient consignées toutes les remarques et observations relevées au cours de l'examen d'orientation de ses élèves et ces appréciations ont été communiquées par les Directrices et Directeurs aux parents intéressés.

499 élèves (284 filles et 215 garçons) ont été engagés à poursuivre leurs études. Ils avaient, au préalable, été l'objet d'un examen d'orientation en vue de la profession à laquelle ils se destinaient lors de leur sortie de l'école.

#### PLACEMENT DES ORIENTÉS.

Les causes qui, l'an dernier, ont fait obstacle au placement normal des orientés se sont encore aggravées cette année.

Si, d'une façon générale, elles n'ont pas faussé les directives d'orientation, elles ont eu pour conséquence de réduire sensiblement le nombre des enfants placés.

D'une enquête qui a pris fin en décembre dernier, il ressort qu'à cette date 141 garçons et 179 filles étaient placés et répartis dans les catégories suivantes.

	GARÇONS	FILLES
Agricult. Jardinage	3	
Ind.d'alimentation	3	
Caoutchouc, Papier		7
Industries du Livre	25	10
Industries textiles	10	29
Vêtements-Etoffes	7	80
Cuir et peaux	4	
Industries du Bois	5	
Métallurgie-Métaux	36	
Terrassements-Construct.	5	
Pierres et terres à feu	3	
Manutention	2	3
Commerces d'alimentation	19	15
Soins personnels	3	1
Commerces divers	13	26
Prof. libérales	2	
Services domestiques	1	8

141

179

A ce jour, 5 contrats d'apprentissage ont été conclus pour les garçons, savoir: Métaux:3 - Ind. du Bois: 1 - Coiffeur: 1 et 1 contrat concernait une fillette (couture)

L'Office de Placement avait placé: 6 garçons: Métaux 3 - Industries du Livre: 2.- Commerce: 1.  
et 3 filles toutes trois dans la couture.

Ces divers placements n'ont pas donné lieu à contrats d'apprentissage.

En raison des conditions économiques de l'époque, 99 enfants n'ont pu être placés et exercer les professions auxquelles ils se destinaient et pour lesquelles ils avaient été reconnus aptes. Sont dans ce cas:

<u>Filles: 51</u>	Ind. du Livre	1
	Textiles	5
	Couture	28
	Cuir et peaux	1
	Alimentation	4
	Soins personnels	2
	Commerce	19
	Employées	
<u>Garçons: 48</u>	Ind. du Livre	13
	Cuir et peaux	1
	Métallurgie	21
	Terrassements et Constructions	2
	Alimentation	3
	Soins person.	2
	Commerce. Employés	2

#### CAUSERIES FILMÉES

Inaugurés en 1931, ces entretiens familiaux, illustrés par les projections cinématographiques, intéressent vivement les élèves. De 465 en 1931, le nombre des jeunes auditeurs s'est élevé progressivement à 792 en 1932; 1.039 en 1933.

En 1934, les causeries ont été suivies par 1.265 élèves et 18 séances ont été organisées à leur intention.

Deux films portant sur l'ensemble des principales professions masculines et féminines et récemment acquis par l'Office cinématographique de l'enseignement du Nord ont été particulièrement appréciés.

#### BIBLIOTHEQUE

Enrichie cette année de plusieurs ouvrages, la bibliothèque comprend actuellement plus de 60 volumes se rapportant à l'orientation professionnelle.

#### MATERIEL DE LABORATOIRE.

L'Office dispose d'un matériel très complet dont la nomenclature figure sur le rapport de 1933. Ce matériel a été choisi à l'exclusion d'appareils scientifiques exigeant des manipulations longues et délicates et dont l'emploi, s'il peut être intéressant quand il s'agit d'adultes, serait sans grande portée pratique pour des enfants. Cette année, l'Office a acquis une boîte de poids conçue par le professeur Michotte. Cette boîte comporte 45 poids ayant tous même forme et même volume, mais de masses différentes allant de 10 à 100 grammes. Elle sera précieuse pour apprécier la sensibilité au poids chez les enfants qui se destinent à des professions exigeant des pesées rapides ou délicates.